

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 05-2019 FIXANT LES TAUX DE TAXES
ET LES TARIFS AINSI QUE LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR
L'EXERCICE 2020**

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

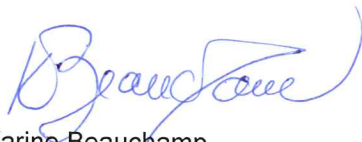
PRENEZ AVIS QUE :

L'adoption du règlement numéro 05-2019, fixant les taux de taxes et les tarifs ainsi que les conditions de perception pour l'exercice 2020, a franchi les étapes suivantes :

Avis de motion :	3 décembre 2019
Avis public d'assemblée extraordinaire	19 novembre 2019
Adoption du règlement	14 janvier 2020
Avis public d'adoption du règlement	15 janvier 2020

Ce règlement entre en vigueur le jour de la présente publication et toute personne intéressée peut en obtenir une copie en s'adressant au bureau municipal, au 165, rang Michaudville, à Saint-Barnabé-Sud.

Donné à Saint-Barnabé-Sud, ce 15 janvier 2020



Karine Beauchamp
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Karine Beauchamp, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, par affichage, le 15 janvier 2020.

En foi de quoi, je délivre ce certificat ce 15 janvier 2020.



Karine Beauchamp
Directrice générale et secrétaire-trésorière